

Synthèse des réponses sur “La santé au sein des Missions Locales du Grand Est”

DATE: MARS 2025



Synthèse des réponses sur “La santé au sein des Missions Locales du Grand Est”

CONTEXTE

Ce questionnaire a été élaboré afin d'être un complément actualisé du premier état des lieux réalisé en 2023. Questionnaire envoyé en décembre 2024 au 43 Missions Locale du Grand Est.

- Ces éléments contribueront à nourrir les réflexions collectives, à valoriser les initiatives existantes et à orienter les échanges futurs, dans une dynamique d'amélioration continue au service de l'accompagnement des jeunes.
- Avec 33 Missions Locales répondantes sur les 43 présentes en Grand-Est, ce questionnaire relatif à la santé au sein des structures apporte un éclairage complémentaire sur la manière dont les questions de santé sont prises en compte au sein du réseau.
- Cet outil vise à compléter les observations de 2023, en fournissant une lecture transversale et factuelle des pratiques et besoins exprimés par les équipes. Il permet d'identifier les actions en cours, les points d'appui, ainsi que les axes d'amélioration ou de coopération à renforcer.

SOMMAIRE

Diagnostic santé au sein des missions locales du grand est (4)

I. Le référent santé (5-10)

II. Les projets et actions santé au sein des Missions Locales (11-16)

III. Les partenariats santé (17-20)

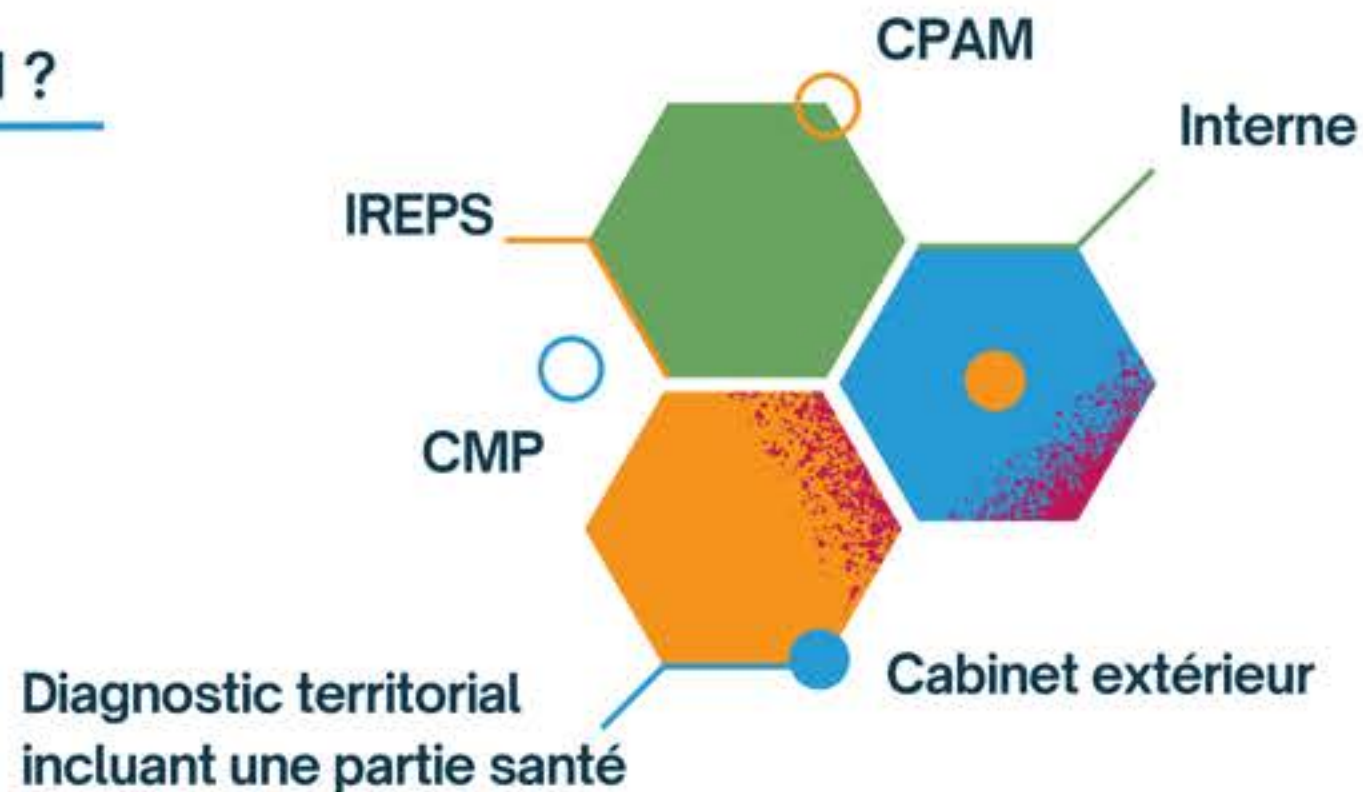
V. L'Accompagnement psychologique (21-32)

Bilan sur “La santé au sein des Missions Locales du Grand Est”

DIAGNOSTIC SANTÉ AU SEIN DES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST

76% des Missions Locales du Grand Est parmi les 33 répondantes ont réalisé ou fait réaliser un diagnostic santé au sein de leur structure sur les 2 dernières années

PAR QUI ?



ENGAGEMENT ET ADAPTATION

Témoigne d'une part de l'engagement des Missions Locales du Grand Est dans une démarche d'amélioration continue structurée.

Démontre d'autre part leurs volonté d'adapter les actions santé aux besoins réels des jeunes, et ce, en s'appuyant sur un état des lieux précis.

LE REFERENT SANTE

UN RÔLE CLÉ

UNE EXISTENCE FONDAMENTALE

94 % des Missions Locales répondantes disposent d'un référent santé, démontrant l'importance de cette fonction dans les structures.

79 % des référents santé répondants ont bénéficié d'une ou plusieurs formation.s continue.s, principalement sur la santé mentale (67 %), les addictions (21 %) et l'inclusivité (18 %).

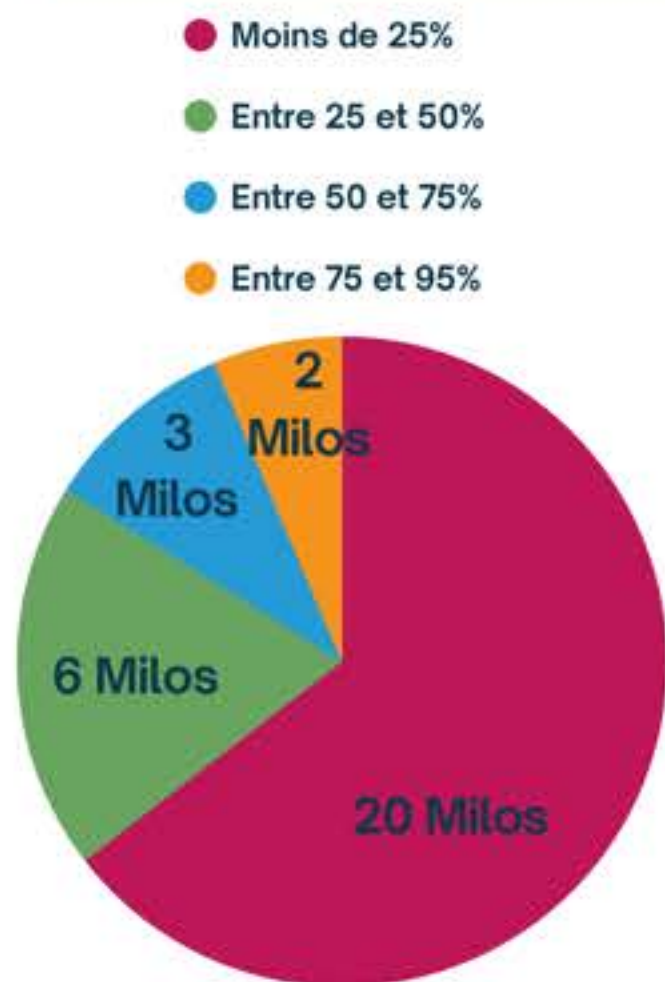
LES PRINCIPAUX FREINS

Le temps RH limité, seuls 19 % des référents santé consacrent plus de 50 % de leur temps à cette mission.

Besoins de formation non couverts : 52 % des référents expriment un besoin en formation sur la santé mentale, l'accès aux soins et la prévention.

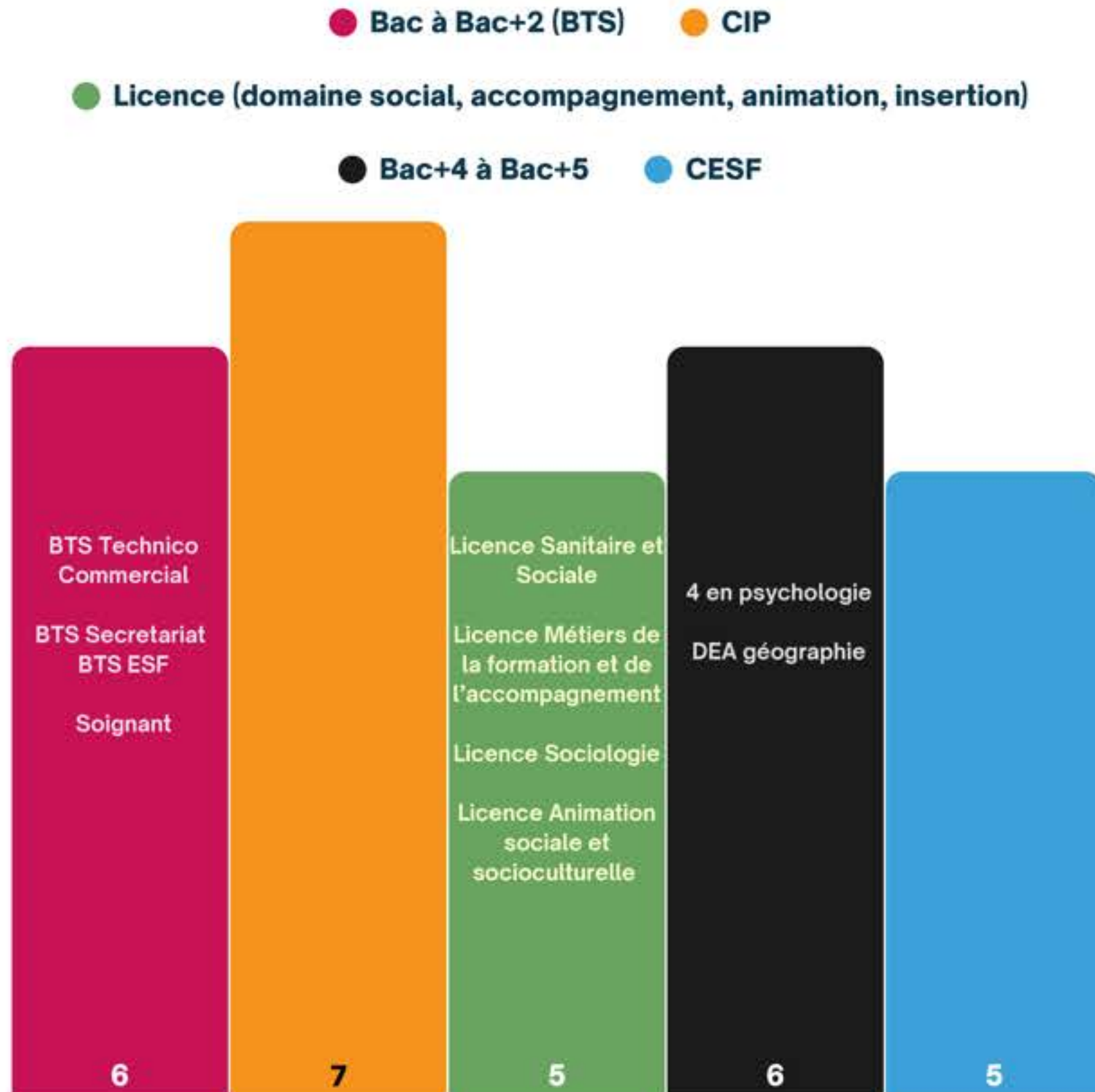
94% DES 33 MISSIONS LOCALES DU GRAND EST REpondantes
ONT UN RÉFÉRENT SANTÉ DANS LEURS STRUCTURES

TEMPS RH DÉDIÉ À LA THÉMATIQUE SANTÉ



La majorité des référents santé (20 des 31 répondants) ne peut consacrer que 25 % de son temps de travail à la thématique santé, rendant leur investissement sur ce sujet particulièrement contraint. Ce manque de temps limite leur capacité à développer pleinement des actions et partenariats, fragilisant ainsi le déploiement de cette mission essentielle.

LA FORMATION INITIALE DU RÉFÉRENT SANTÉ



Les répondants ont des niveaux de formations et des parcours très diversifiés avec des diplômes allant du Bac+2 au Master.

La diversité en matière de formations initiales des référents santé permet d'apporter des approches variées et d'enrichir les pratiques. Chaque référent apporte ses propres spécificités et ressources. Néanmoins, tous ne sont pas forcément formés aux enjeux de santé publique, aux partenariats médicaux ou aux dispositifs spécifiques. Cela peut créer des écarts dans les pratiques et une difficulté à harmoniser l'accompagnement santé entre les Missions Locales.

Avec une charge de travail déjà élevée et des temps dégagés limités pour la mission santé il est possible que certains référents puissent ressentir un besoin de "montée en compétence".

MONTÉE EN COMPÉTENCE DES RÉFÉRENTS SANTÉ

79% DES RÉFÉRENTS SANTÉ AYANT RÉPONDU ONT BÉNÉFICIÉ DE FORMATIONS EN LIEN AVEC LA SANTÉ DEPUIS 2023.

THÉMATIQUES DES FORMATIONS RÉALISÉES



Santé Mentale (PSSM, gestion de l'agressivité, souffrance psychologique, EFT (Emotional Freedom Technique))



Addictions (prévention, repérage)



Nutrition (Escape NutriGame)



Handicap et Inclusivité (troubles DYS et autisme, accompagnement, animation inclusive)

BESOINS EN FORMATION RECENSÉS

76% des répondants expriment un **besoin de formations**.

Sur quoi ?



Accès au soin et Handicap



Santé Mentale & Souffrance Psychologique (prévention suicide, mal-être, phobie-sociale, PSSM)

Autres : l'hygiène, l'animation pédagogique ainsi que la prévention.

LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS SANTÉ

1

Mission partagée par 30 référents santé

- ÊTRE PERSONNE(S) RESSOURCE(S) SUR LA THÉMATIQUE SANTÉ POUR LES ÉQUIPES DES MISSIONS LOCALES

2

Missions partagées à parts égales par 25 référents santé

- COORDONNER DES INTERVENTIONS DE PARTENAIRES SANTÉ
- DÉVELOPPER ET FAIRE VIVRE UN RÉSEAU DE PARTENAIRES RESSOURCES SUR LA THÉMATIQUE SANTÉ
- COLLABORER AVEC L'ÉQUIPE DE LA ML POUR ASSURER UNE APPROCHE GLOBALE DE LA SANTÉ
- ORGANISER DES ATELIERS COLLECTIFS SUR DES THÉMATIQUES SANTÉ

3

Mission partagée par 20 référents santé

- SENSIBILISER LES JEUNES AUX ENJEUX DE SANTÉ PUBLIQUE

4

Mission partagée par 14 référents santé concernés

- ASSURER UN SUIVI INDIVIDUEL DES JEUNES SUR LA THÉMATIQUE SANTÉ

LES MISSIONS DES RÉFÉRENTS SANTÉ

L'EXPERT

Être personne(s) ressources sur la thématique santé pour les équipes des ML



30 des 33 Missions Locales répondantes

Cette mission démontre la **posture d'expertise et d'accompagnement** du référent santé. Il est l'interlocuteur clé pour les jeunes, les équipes et les partenaires.

Son rôle ne se limite pas à la diffusion de l'information, mais s'étend à l'orientation vers les structures adaptées, la mise en réseau des acteurs locaux et la sensibilisation aux enjeux de santé.

LE FACILITATEUR

Collaborer avec l'équipe de la ML pour assurer une approche globale de la santé

Coordonner des interventions de partenaires santé

Organiser des ateliers collectifs sur des thématiques santé

Développer et faire vivre un réseau de partenaires ressources sur la thématique santé



25 des 33 Missions Locales répondantes

Ces missions largement partagées par les référents santé démontrent le **rôle essentiel d'animation et de coordination** entre les jeunes, les partenaires et l'équipe de la Mission Locale.

Le **rôle du référent santé** est perçu avant tout comme étant celui d'une **ressource centrale** et d'un **animateur de réseau**, plutôt qu'un accompagnant individuel.

LES PROJETS ET ACTIONS SANTE AU SEIN DES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST

UNE EXISTENCE FONDAMENTALE

76 % des Missions Locales répondantes développent des projets santé hors Appels à Projets ARS, en s'appuyant sur des financements variés (CPAM, CLS, Région, Métropole, CIDFF, MSA).

Les actions mises en place portent essentiellement sur :

- L'**accompagnement administratif** (accès aux soins, carte vitale, CSS). Plus de la moitié des répondants (67%) sensibilisent à "Mon Espace Santé".
- La **gestion du stress** et des **émotions** (97 % des structures).
- La **prévention santé** (santé mentale, addictions, nutrition).
- L'**accès à la contraception** et à l'**éducation sexuelle** (67 %).

LES PRINCIPAUX FREINS

- Un **manque de financements pérennes** pour garantir la continuité des actions.
- Des difficultés d'adhésion des jeunes, notamment sur les thématiques de santé mentale et de prévention.

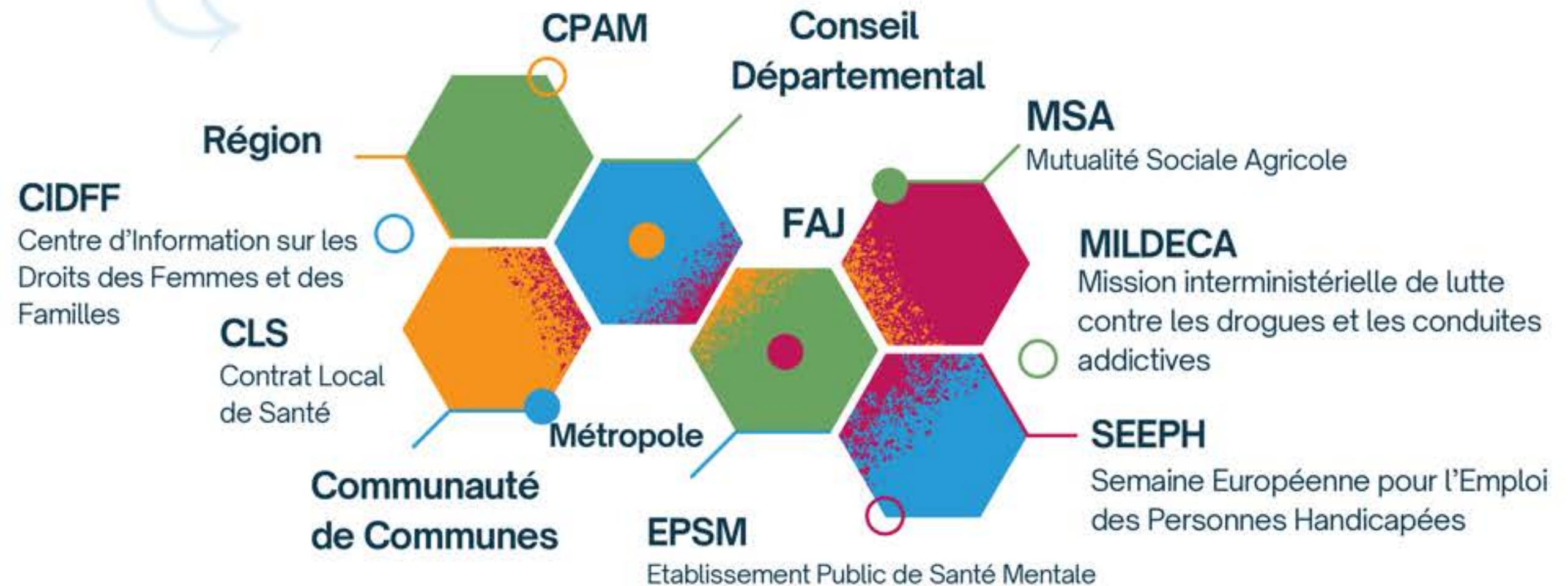
LE MONTAGE DE PROJETS SANTÉ EN MISSION LOCALE

76%

des Missions Locales en Grand-Est répondent à des AAP santé en dehors de ceux proposés par l'ARS

9% le font seul

67% le font avec partenariat/financement public/privé hors AAP ARS



LES ACTIONS SANTÉ RÉALISÉES AU SEIN DES MISSIONS LOCALES DU GRAND EST



Promotion d'un mode
de vie sain
32 des 33 répondants



Accompagnement
dans les démarches
administratives santé
31 des 33 répondants



Accès à la
contraception et à
l'éducation sexuelle
27 des 33 répondants



Sensibilisation à la
prévention des
maladies
24 des 33 répondants



Accompagnement à la
gestion du stress et
des émotions
23 des 33 répondants



Accompagnement à la
recherche de
professionnels de santé
22 des 33 répondants



Sensibilisation à la
santé mentale
22 des 33 répondants



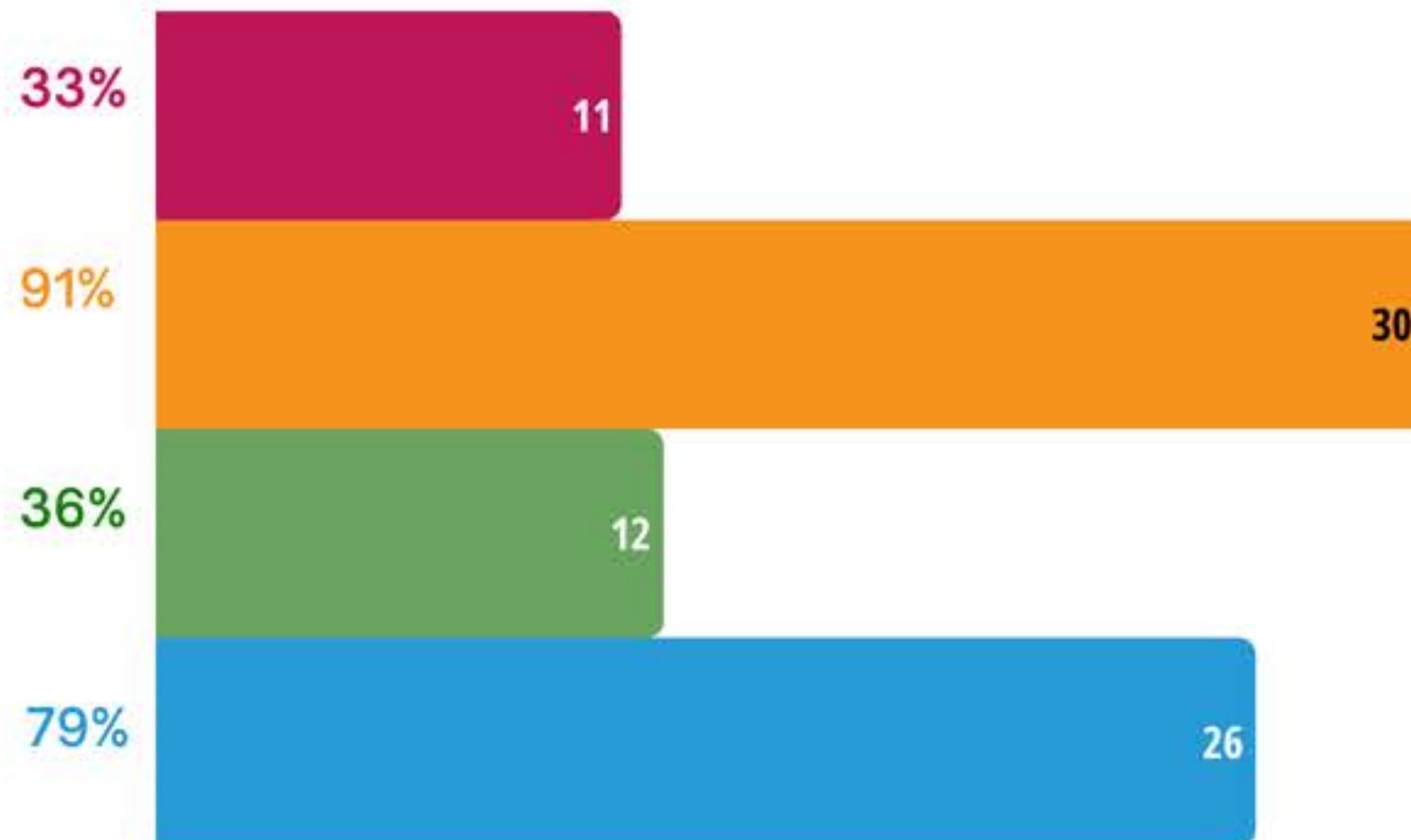
Accompagnement à
l'arrêt du tabac, alcool
ou autres substances
19 des 33 répondants

Sur les deux dernières années,
l'accent semble être mis
majoritairement sur la
promotion d'un mode de vie
sain et l'accompagnement
dans les démarches
administratives santé

L'EVALUATION DES ACTIONS SANTÉ RÉALISÉES

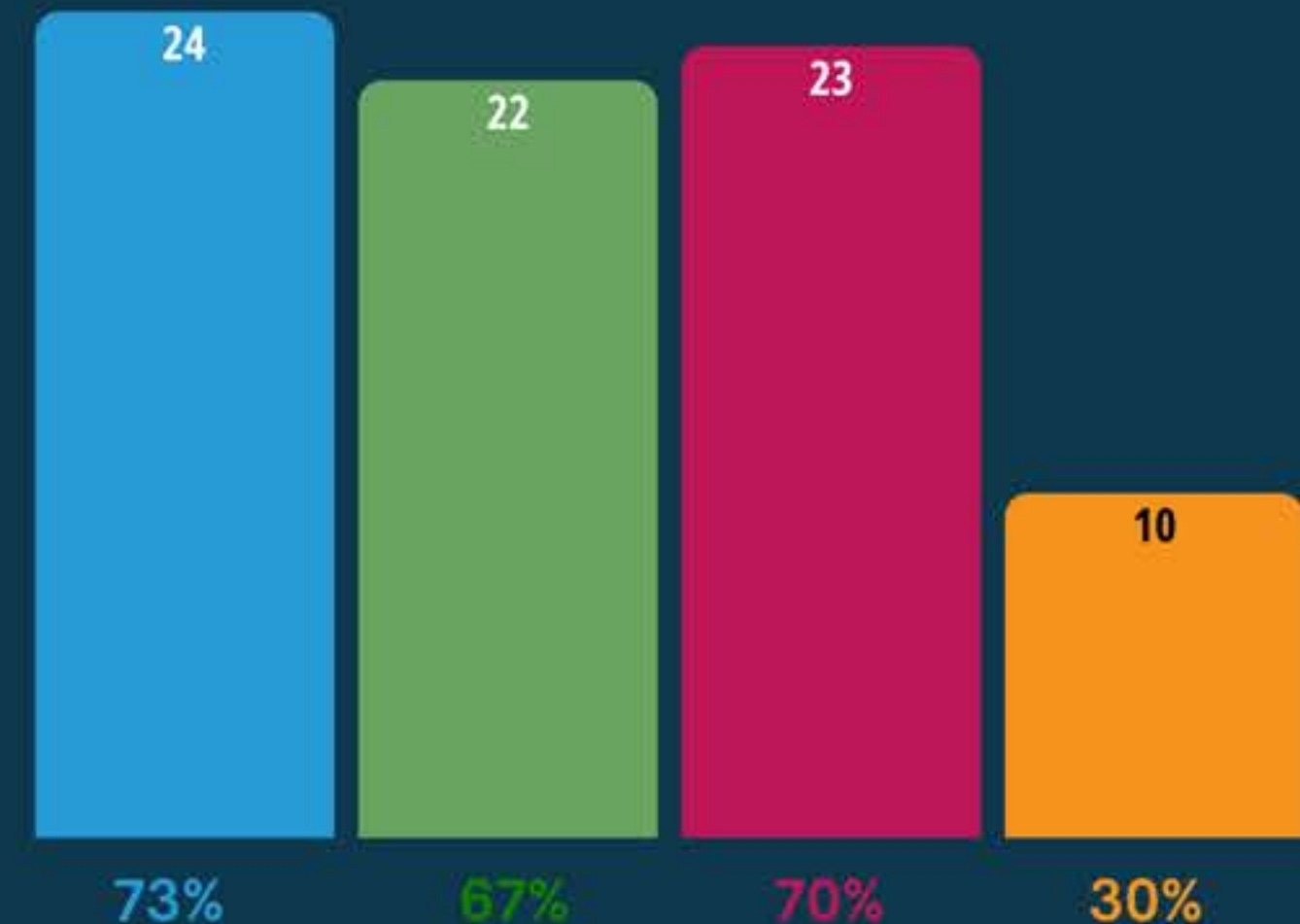
Méthodes d'évaluation des besoins en santé chez les jeunes

- Enquêtes auprès des jeunes
- Besoins des jeunes identifiés par les collègues
- Analyse des données de santé publique sur le territoire concerné
- Travail avec les partenaires locaux



Méthodes d'évaluation des actions en matière de santé

- Enquêtes qualitatives auprès des jeunes
- Observation de changements de comportement chez les jeunes
- Analyse des données quantitatives du nombre de participants
- Analyse du taux d'assiduité



LES ACTIONS SANTÉ : TEMPORALITÉ ET NOMBRE DE JEUNES PRÉSENTS

Temporalité des actions santé proposées

82%

27 Missions
Locales

Des actions sont organisées régulièrement
(ex : chaque mois)

61%

20 Missions
Locales

Des actions sont organisées en fonction des
périodes de l'année
(ex: campagnes nationales)

36%

12 Missions
Locales

Des actions sont ponctuelles, organisées
de manière isolée

30%

10 Missions
Locales

Des actions sont organisées en fonction
des AAP

Nombre de jeunes touchés par atelier

3% 1 à 5 jeunes



76% 6 à 10 jeunes



15% + de 10 jeunes



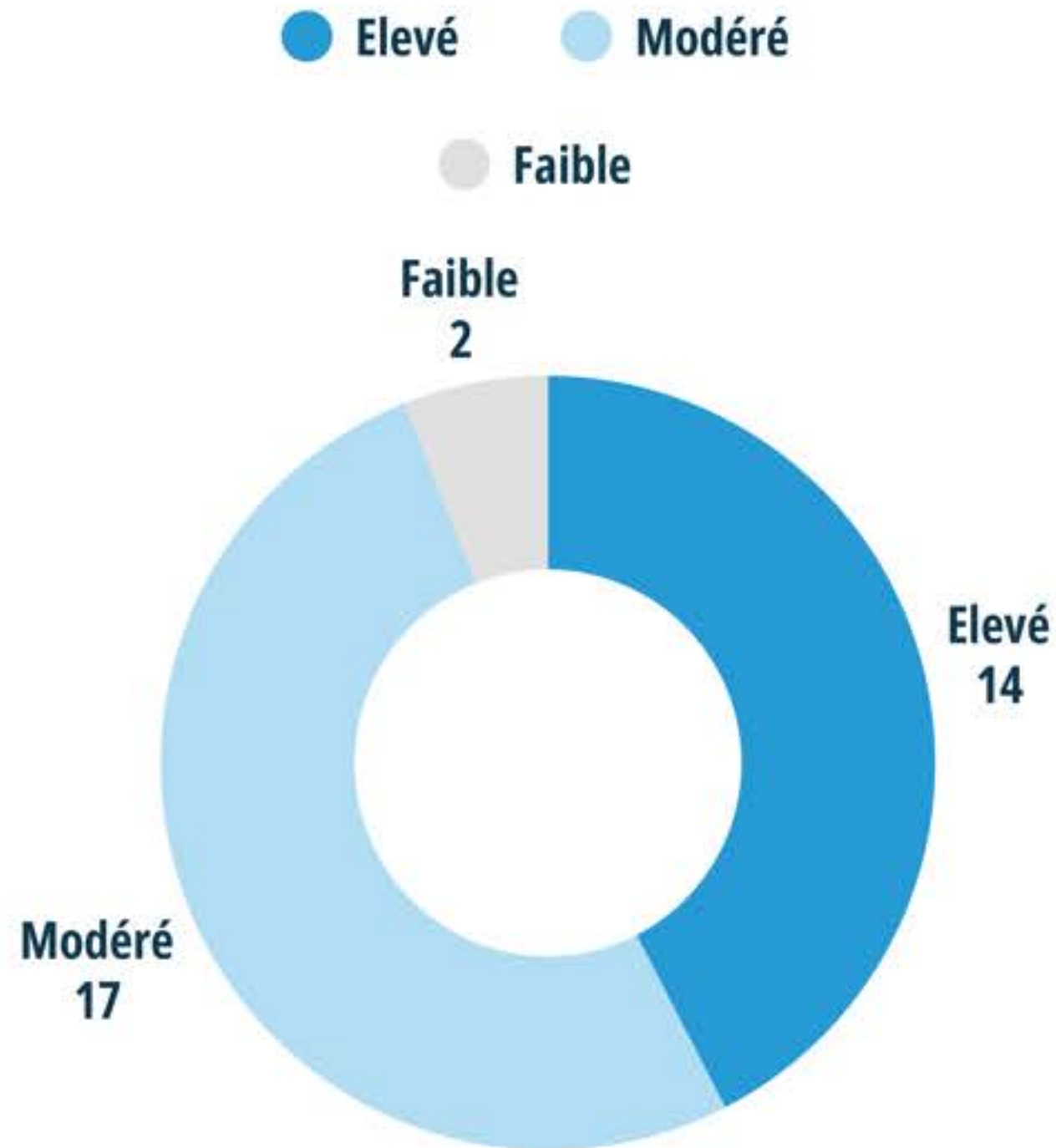
3% Très variable (de 2 à 15) selon la thématique

3% ne se prononce pas

Les actions santé en mission locale se déroulent
généralement à intervalles réguliers et concernent
le plus souvent 6 à 10 jeunes

NIVEAU D'ADHESION AUX ACTIONS SANTÉ RÉALISÉES

Niveau d'adhésion des jeunes à ces actions santé



Hypothèses sur la non-participation des jeunes aux actions proposées d'après les répondants

- Manque de considération/connaissance sur l'importance de la santé
- Crainte du jugement ou de la stigmatisation
- Problèmes de mobilité
- Manque de temps en raison de contraintes personnelles

LES PARTENARIATS SANTÉ

UN MAILLAGE SOLIDE

UNE EXISTENCE FONDAMENTALE

100 % des Missions Locales répondantes collaborent avec des structures de santé publique et de prévention (CPAM, CMP, MDA, CSAPA, CIDFF, CLS). Cela démontre une reconnaissance institutionnelle des Missions Locales en tant qu'acteurs clés de la santé des jeunes. Cela met en lumière leur intégration dans un réseau de partenaires conséquent, leur permettant d'apporter des réponses adaptées le plus possible aux besoins des 16-25 ans accompagnés.

Au moins **72 % des partenariats sont formalisés** par des conventions, assurant une continuité dans les actions mises en place. Cela témoigne d'une structuration et d'une pérennisation des collaborations et garantit également une volonté de stabilité/développement des actions santé.

LES PRINCIPAUX FREINS

- La pérennisation des partenariats nécessite des financements qui ne sont pas toujours disponibles/visibles sur du long terme, pouvant limiter la poursuite des collaborations.
- **Des partenariats parfois limités**, notamment en zone rurale, **avec un accès restreint aux professionnels de santé**.
- **Manque/saturation** des disponibilités de certains **partenaires**, notamment les CMP.

LES MISSIONS LOCALES ET LES PARTENARIATS EN SANTÉ

PARTENARIATS EXISTANTS POUR LES MISSIONS LOCALES RÉPONDANTES

100% c'est le pourcentage des **Missions Locales** répondantes (soit 33 structures) qui **collaborent** avec des **structures de prévention spécialisée** (ex: association de lutte contre les addictions) et de **santé publique** (ex: centre de planification familiale, centre d'examen de santé...) !

33% c'est le pourcentage des **Missions Locales** répondantes (soit 11 structures) qui **collaborent avec des professionnels de santé libéraux** (ex: médecins, infirmiers...) et des **structures de formation aux métiers de la santé** (ex: école d'infirmières)

Méthodes d'initiation de nouveaux partenariats



Par une démarche proactive auprès des partenaires potentiels
27 répondants



Par une réponse à des besoins identifiés auprès des jeunes
25 répondants



Par des sollicitations extérieures 20 répondants

Cela témoigne de la reconnaissance des Missions Locales comme acteurs clés du réseau de santé et de prévention, ancrés dans un maillage partenarial structuré.

LES PARTENARIATS EN SANTÉ ET LA DYNAMIQUE SANTÉ TERRITORIALE



100 %

des Missions Locales collaborent avec des structures de santé publique et de prévention

UN CADRE STRUCTURÉ

La majorité des Missions Locales (3/4 des répondants) **ont des conventions établies, notamment avec la CPAM, les structures de soins psy, et les CLS** (contrats locaux de santé).

DES PRATIQUES VARIÉES

Certaines Missions Locales (1/4 des répondants) **diversifient leurs engagements via des contractualisations, des fiches actions dans les CLS ou des comités de suivi**, mais cette approche reste minoritaire.

PARTICIPATION DES MISSIONS LOCALES À DES DYNAMIQUES SANTÉ AU SEIN DE LEURS TERRITOIRES

- Contrat Local de Santé
- Projet territorial en Santé Mentale
- Conseil Local de Santé Mentale



Les Missions Locales du Grand Est sont bien plus que de simples relais : elles sont **actrices de la santé des jeunes (16-25 ans) sur le territoire**. Elles démontrent une **capacité d'adaptation et une volonté de répondre concrètement aux besoins des jeunes en construisant avec les partenaires des solutions sur mesure**.

LES PERMANENCES D'UN/D'UNE PROFESSIONNEL/LE DE SANTÉ

79% DES MISSIONS LOCALES RÉPONDANTES POSSÈDENT UNE OU PLUSIEURS PERMANENCES DE PROFESSIONNEL/S DE SANTÉ

LES TYPES DE PERMANENCES

1 Un/e psychologue (23 Missions Locales concernées)

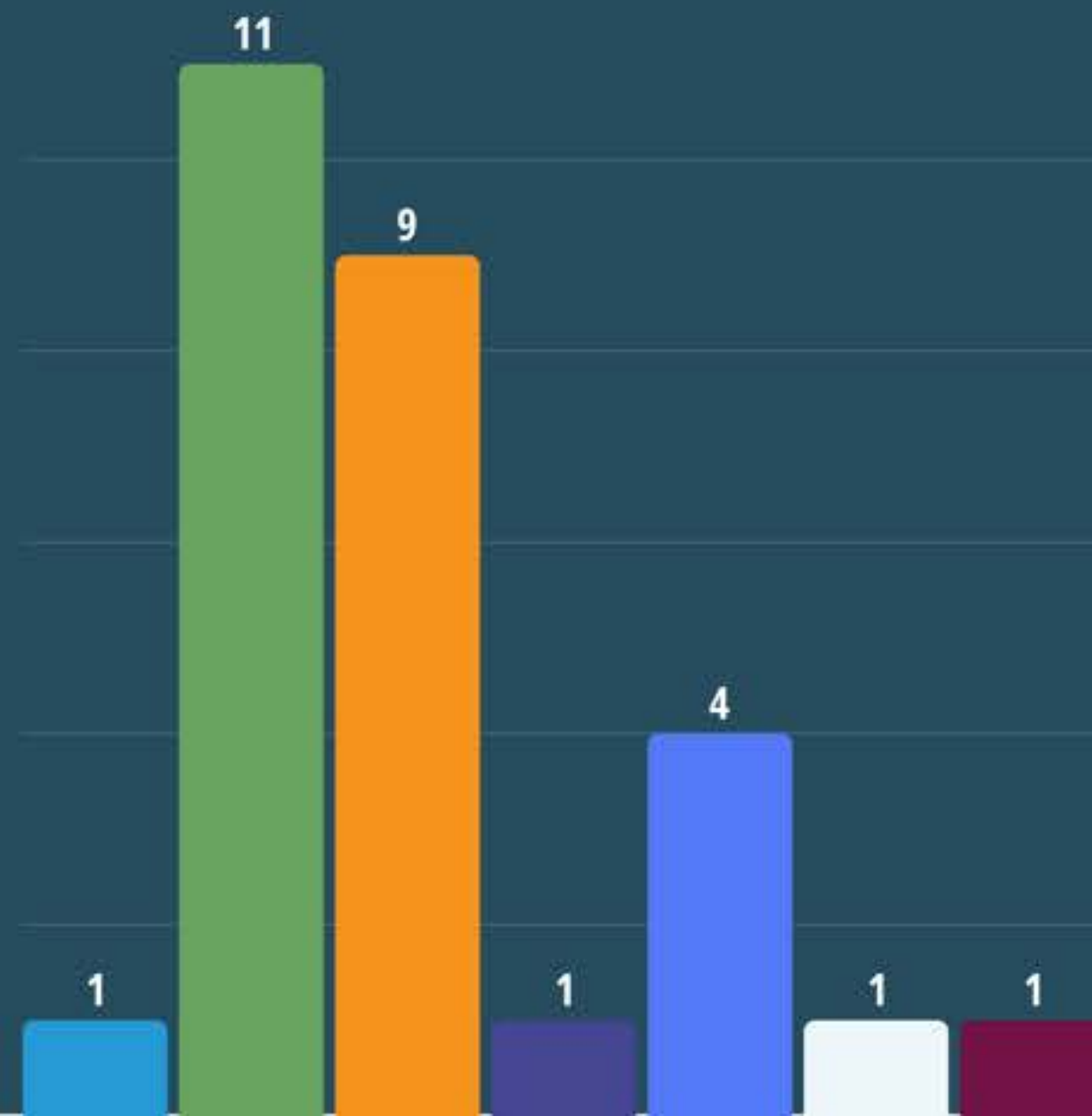
2 Consultation Jeune Consommateur (5 Missions Locales concernées)

3 Un/e infirmière (3 Missions Locales concernées)
Un/e sophrologue (3 Missions Locales concernées)

4 Un médecin (1 Mission Locale concernée)
Un(e) diététicien(ne) (1)
Un psychiatre (1)
Une sage-femme (1)
Maison des Adolescents (1)

FRÉQUENCE DES PERMANENCES

● 2 fois/semaine ● Hebdomadaire (1fois/semaine)
● Bimensuelle (2 fois/mois) ● 1 fois/ 3 semaines
● Mensuelle ● A la demande ● Trimestrielle



L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

NÉCESSAIRE, STRUCTURÉ MAIS SOUS TENSION

UNE EXISTENCE FONDAMENTALE

91 % des Missions Locales répondantes proposent des permanences d'écoute psy individuelles, via :

- Des psychologues externes (67 %) et des partenaires (24 %).
- L'intégration généralisée d'un psychologue en tant que partenaire pour répondre à un besoin des jeunes

La moitié des structures proposent des ateliers collectifs animés par un psychologue, axés sur :

- La gestion des émotions et du stress.
- L'affirmation et la confiance en soi.
- La démystification du rôle du psychologue pour faciliter l'accès aux soins.

LES PRINCIPAUX FREINS

- Un manque de créneaux disponibles, les psychologues étant très sollicités.
- Peu ou pas de référence en relais concernant le droit
- Des jeunes parfois réticents à consulter un psychologue en raison des représentations associées.

Les Missions Locales ne sont pas seulement des orienteurs vers les soins psychologiques, **elles sont des facilitateurs essentiels en levant les freins matériels, de mobilité, financiers et administratifs.**

Elles permettent ainsi à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à un accompagnement psychologique le plus structurant et durable possible.

LA DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET LE RELAI VERS LE DROIT COMMUN

DURÉE MOYENNE D'UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE
POUR UN JEUNE AU SEIN DE LA MISSION LOCALE



Aucune structure ne propose un suivi basé sur une rencontre unique, ce qui témoigne d'une volonté d'assurer un réel accompagnement.

DES RELAIS VERS LE DROIT COMMUN STRUCTURÉS,
MAIS SOUS TENSION

Relais vers les structures publiques

- CMP (60 % des répondants),
- Maisons des Adolescents (25 % des répondants)

Autres alternatives : les professionnels libéraux

Psychologues et psychiatres en alternative aux délais du secteur public.

Le médecin traitant et autres spécialistes selon les besoins individuels.

ACCÈS LIMITÉ PAR LA SATURATION DES DISPOSITIFS

Les CMP restent la principale solution, mais ils font face à des **délais d'attente croissants**.

Le **manque de relais avec délais rapides** en sortie d'accompagnement est donc une **difficulté récurrente** pour les Missions Locales du Grand Est.

"MON SOUTIEN PSY"

Pour rappel, le dispositif "Mon soutien psy" permet à toute personne (dès 3 ans) angoissée, déprimée ou en souffrance psychique, de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie.

EXISTENCE DE PSYCHOLOGUES CONVENTIONNÉS

- Certains secteurs bénéficient d'un ou plusieurs professionnels (ex. : 8 en Nord Mosellan, 1 seul à 30 min de Verdun), beaucoup constatent la rareté (voir l'absence) des psychologues conventionnés dans plusieurs territoires. Beaucoup de structures ne savent pas si des psychologues sont présents à proximité.

MODE DE TRAVAIL AVEC CES PROFESSIONNELS

- Mise en relation directe entre les jeunes et les psychologues.
- Échanges ponctuels avec certains professionnels (ex. : CMP).
Dispositif peu mobilisé en raison de sa saturation, les jeunes privilégiant un accompagnement interne ou au CMP.

FREINS À L'ACCÈS AUX SOINS

- Délais d'attente longs pour obtenir un rendez-vous (saturation des services).
- Problèmes de mobilité en zone rurale.
- Nombre insuffisant de psychologues conventionnés sur plusieurs territoires.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE AU SEIN DES MISSIONS LOCALES

3 OBJECTIFS PRINCIPAUX



Pour **20** répondants:
**L'accompagnement
individuel des jeunes en
difficulté psychologique**

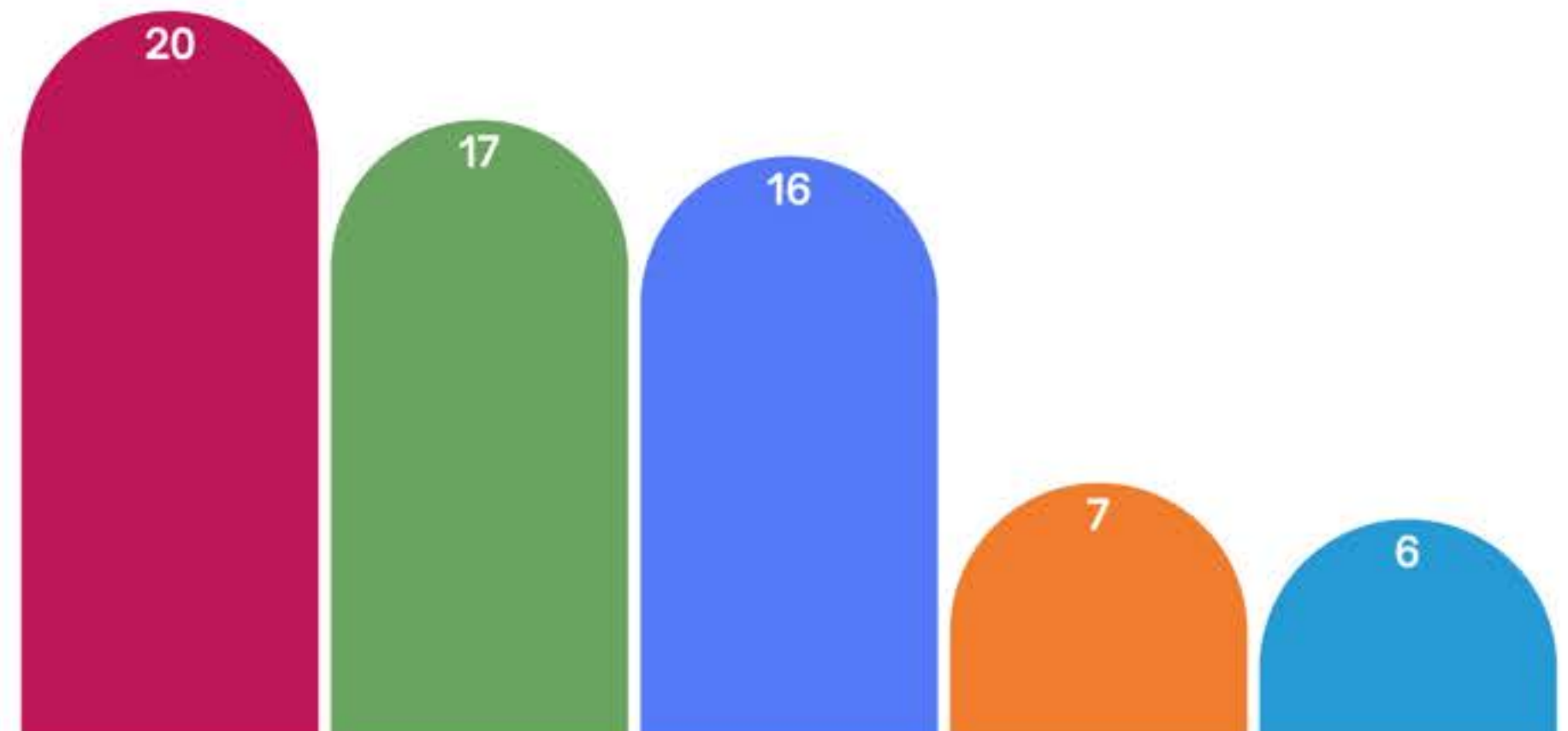


Pour **17** répondants:
**L'aide à la résolution de
problèmes personnels des
jeunes**



Pour **16** répondants:
**Le développement des
compétences
psychosociales**

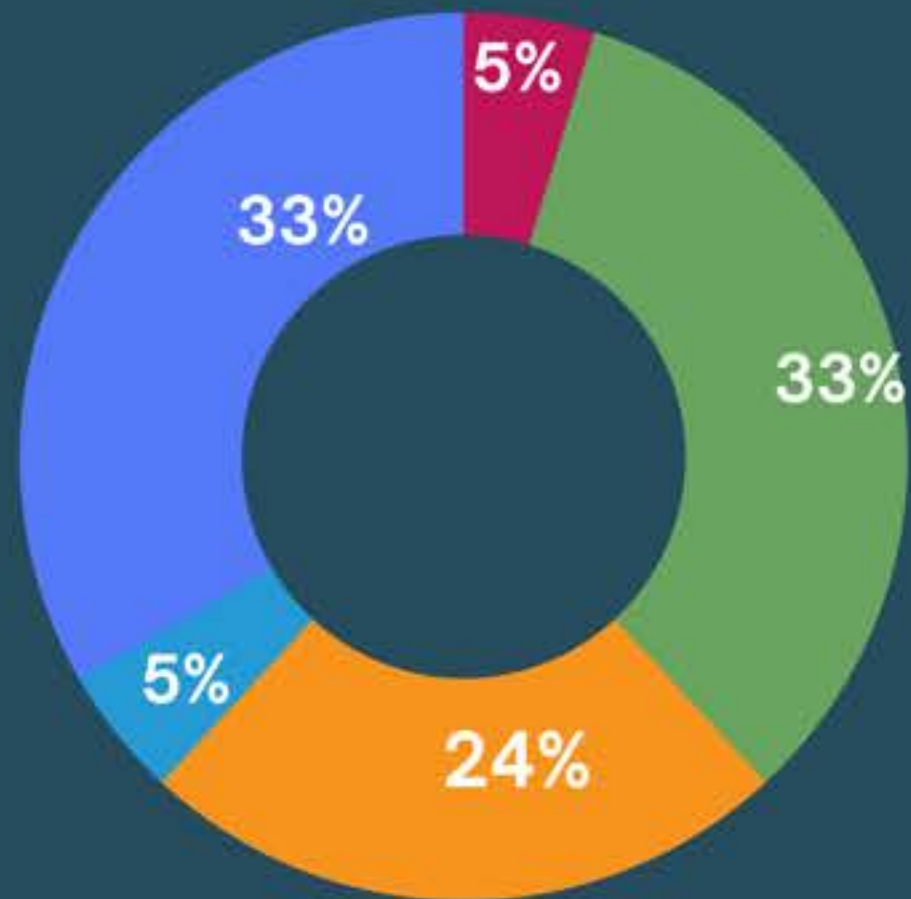
- Accompagnement individuel des jeunes en difficulté psychologique
- Aide à la résolution de problèmes personnels des jeunes
- Développement des compétences psychosociales
- Prévention et gestion du stress et de l'anxiété
- Soutien dans la construction du projet professionnel des jeunes



FRÉQUENCE DE L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET 1ÈRE PRISE DE CONTACT

FRÉQUENCE ENTRE DEUX SÉANCES POUR UN JEUNE

- Une fois par semaine
- Une fois toutes les deux semaines
- Une fois par mois
- Une fois toutes les 3 semaines
- Selon les besoins du jeune



1ÈRE PRISE DE CONTACT ENTRE LE JEUNE ET LE PSYCHOLOGUE AU SEIN DE LA MISSION LOCALE



Le conseiller propose un rendez-vous lors d'un entretien individuel avec le jeune



Le jeune demande un rendez-vous directement à l'accueil de la Mission Locale



Interventions sur un collectif spécifique puis à la demande des jeunes

L'implication des conseillers dans la mise en lien des jeunes avec un psychologue (88 % des répondants) démontre une vraie considération du sujet.

Les équipes jouent un rôle clé en détectant les besoins et en orientant vers un accompagnement adapté.

Cette démarche illustre une **sensibilisation grandissante à la santé mentale, avec une volonté d'accompagner au mieux les jeunes en difficulté.**

LES ATELIERS COLLECTIFS ANIMÉS PAR UN PSYCHOLOGUE À DESTINATION DES JEUNES

48% DES MISSIONS LOCALES RÉPONDANTES METTENT EN PLACE DES
ATELIERS À DESTINATION DES JEUNES ANIMÉS PAR UN/E PSYCHOLOGUE

→ 5 à 12 jeunes présents par atelier

LES THÉMATIQUES PRINCIPALES ET LEURS OBJECTIFS CLÉS

- **Faciliter l'accès aux soins psychologiques** en levant les appréhensions des jeunes vis-à-vis des professionnels de santé.
 - Présentation du rôle du psychologue pour lever les appréhensions
 - Explication des concepts d'estime de soi et de gestion des émotions
 - Encouragement à poursuivre un suivi individuel après l'atelier
- **Proposer un premier niveau d'accompagnement** aux jeunes en difficulté (traumatismes, harcèlement, phobies scolaires...)
 - Identification et régulation des émotions
 - Apports théoriques et mises en pratique (TCC, photolangage, jeux de rôle)
- **Développer des compétences psycho-sociales** : gestion du stress, des émotions, amélioration des interactions sociales.
 - Travail sur l'estime de soi et l'image de soi
 - Affirmation de soi et dépassement des peurs
 - Groupes de parole thématiques

PLUS VALUE POUR LES JEUNES D'UN TRAVAIL ENTRE MISSIONS LOCALES ET PSYCHOLOGUES

→ UN RÔLE DE PASSERELLE VERS LE DROIT COMMUN

- **Facilite l'orientation vers d'autres professionnels** (psychiatres, sophrologues...).
- **Favorise un premier contact avec un psychologue** et accompagne le jeune financièrement/matériellement pour la mise en œuvre d'un suivi.
- Cadre rassurant et accessible, facilitant l'adhésion aux suivis.

→ UNE COMPLÉMENTARITÉ AVEC LES ÉQUIPES

- Apport d'une **expertise professionnelle**
- **Dédramatisation du suivi psy** en l'intégrant au sein d'un environnement familial.

→ UN LEVIER POUR LEVER LES FREINS À L'INSERTION

- **Soutien émotionnel et mental** : gestion du stress, anxiété, confiance en soi, phobies, etc.
- **Désamorçage de situations complexes** : mal-être, harcèlement, isolement, idées suicidaires.
- **Valorisation et renforcement de l'estime de soi** pour favoriser l'engagement dans un parcours d'insertion.

L'intervention d'un psychologue au sein des Missions Locales répondantes est largement perçue comme un atout majeur dans l'accompagnement des jeunes.

En apportant un soutien psychologique structurant et en facilitant l'accès aux soins pour les jeunes en difficulté, l'intervention d'un psychologue en parallèle de l'accompagnement Mission Locale est un véritable levier d'insertion sociale et professionnelle.

LIEN ENTRE LE PSYCHOLOGUE INTERVENANT AUPRÈS DES JEUNES ET L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

DES ÉCHANGES ADAPTÉS AUX BESOINS DES JEUNES

Le lien entre les psychologues et les équipes des Missions Locales varie en fonction des modalités d'intervention et de la structuration du suivi.

Néanmoins, les échanges portent principalement sur :

Les **situations individuelles** : suivi des jeunes et orientation dans leur parcours (avec l'accord du jeune).

Les **problématiques de santé mentale** : partage d'informations générales et ajustements des accompagnements.

Les **pratiques professionnelles** : échanges de pratiques et analyse des situations complexes.

MODALITÉS DE COMMUNICATION IDENTIFIÉES

Échanges directs et informels : par téléphone, mail ou en face-à-face avec les conseillers référents; entretiens ponctuels avec les conseillers insertion professionnelle (CIP).

Réunions et temps de coordination : réunions trimestrielles ou annuelles pour bilan et partage d'expériences; groupes d'analyse des pratiques en cours de mise en place; échanges avec le CMP tous les 2-3 mois dans certaines structures.

Outils de suivi et traçabilité: livret interne partagé entre psychologue et conseiller référent; cahier de suivi ou supports sécurisés pour noter les échanges; fiches de positionnement et restitutions après consultations.

Les **échanges entre psychologues et équipes des Missions Locales** s'organisent de plusieurs façons, **alliant formalisme et souplesse selon les structures, besoins et possibilités.**

LIEN ENTRE LE PSYCHOLOGUE INTERVENANT AUPRÈS DES JEUNES ET L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

PLUS VALUE À TRAVAILLER AVEC UN PSYCHOLOGUE POUR L'ÉQUIPE

Un cadre d'intervention clarifié

- Meilleure compréhension des rôles et des ressources : différenciation entre psychologue, psychiatre et autres professionnels de santé.
- Délimitation des missions des conseillers : éviter qu'ils "s'improvisent psychologues" et poser des limites claires à leur intervention.
- Intégration de la dimension psychologique dans l'accompagnement, en adaptant les actions en fonction des problématiques rencontrées.

Un appui stratégique pour l'accompagnement des jeunes

- Identification et compréhension des freins à l'insertion (exemple : anxiété, estime de soi, traumatisme).
- Meilleure gestion du désengagement et du refus des jeunes, en trouvant des stratégies pour favoriser leur adhésion aux accompagnements.
- Évaluation de la faisabilité des projets professionnels en fonction de l'état psychologique du jeune, afin d'éviter des mises en échec.
- Mise en relation et accompagnement vers le droit commun, avec un soutien des Missions Locales en termes de financement, de mobilité et d'autres aspects logistiques.

Un levier de montée en compétences des conseillers

- Prise de recul sur les pratiques professionnelles grâce à des échanges et analyses de pratiques.
- Transmission d'outils et de techniques pour mieux gérer les situations complexes (gestion des refus, accompagnement au changement, posture à adopter).
- Soutien aux équipes face aux situations difficiles et aux jeunes en grande détresse psychologique.

Une complémentarité bénéfique pour l'accompagnement global

- Articulation avec les autres domaines d'intervention : emploi, formation, logement, santé...
- Collaboration étroite avec les partenaires du territoire pour une prise en charge adaptée.
- Un relai essentiel pour les conseillers, qui évitent ainsi de porter seuls certaines problématiques complexes.

LIEN ENTRE LE PSYCHOLOGUE INTERVENANT AUPRÈS DES JEUNES ET L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE EN MISSION LOCALE

Un manque de moyens et de ressources humaines

- **Problème de financement** : des budgets limités entravent le développement de l'action.
- **Disponibilité réduite** : pas assez d'heures pour répondre aux besoins des jeunes, des séances limitées.
- **Créneaux rapidement saturés** : forte demande, créant des délais d'attente/un risque de perte.

Un manque de relai vers le soin spécialisé

- **Saturation des structures de santé mentale** : orientation difficile vers un CMP ou un psychiatre faute de places.
- **Jeunes en détresse psychique importante** : certaines situations nécessiteraient une prise en charge plus lourde, difficilement accessible.

Une adhésion des jeunes parfois difficile

- **Freins à l'engagement** : certains jeunes restent réticents.
- **Stigmatisation du psychologue** : l'image du "psy" peut constituer un frein à l'adhésion.
- **Rendez-vous parfois non honorés** : difficulté à assurer la régularité du suivi.

Une coordination renforcée avec l'équipe

- Temps d'échange limité avec les conseillers : nécessité d'un lien entre psychologue et équipe.
- Présence plus régulière d'un psychologue au sein des Missions Locales.

LIEN ENTRE LE PSYCHOLOGUE INTERVENANT AUPRÈS DES JEUNES ET L'ÉQUIPE DE LA MISSION LOCALE

PLUS VALUE À TRAVAILLER AVEC UN PSYCHOLOGUE

L'intervention d'un psychologue au sein des Missions Locales apporte une valeur ajoutée essentielle aux équipes, tant sur le **plan méthodologique** que sur l'accompagnement des jeunes et le développement professionnel des conseillers. L'appui d'un psychologue dans les Missions Locales est une ressource précieuse d'après les répondants : il **structure l'intervention des conseillers, facilite l'accompagnement des jeunes et favorise la professionnalisation des équipes**. Il constitue un véritable levier d'amélioration pour l'ensemble des actions menées en faveur de l'insertion des jeunes.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

L'accompagnement psychologique des jeunes en Mission Locale est une démarche précieuse, mais plusieurs contraintes freinent son déploiement optimal. Malgré l'apport essentiel du psychologue, les Missions Locales sont confrontées à des **contraintes de financement**, de **disponibilité** et parfois d'**adhésion** des jeunes. Un renforcement des moyens, une sensibilisation accrue et une meilleure articulation avec le réseau de soins seraient des leviers à activer pour pérenniser et optimiser cet accompagnement.

ACTEUR(S) PARTENAIRE(S) EN TERME DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL

- Psychologues libéraux, CMP, Maison des Adolescents (MDA) : entretiens, bilans et orientation vers le soin.
- Psychiatres, infirmiers spécialisés : relais pour les situations complexes.

INTERVENTIONS COLLECTIVES ET PRÉVENTION

- CSAPA, CAARUD, addictologues : prévention des addictions.
- Ateliers (théâtre, sophrologie, sport, socio-esthétique) : gestion des émotions et confiance en soi.
- Actions de sensibilisation aux troubles psychiques via des partenaires comme CLSM ou Ithaque.

Les Missions Locales s'appuient sur un réseau d'acteurs en santé mentale pour **construire des solutions adaptées aux jeunes comme aux professionnels qui les accompagnent.**

Toutefois, des difficultés d'accès persistent (manque de créneaux, réticence des jeunes, difficultés de financement), mettant en évidence le **besoin de renforcer ces partenariats et de diversifier les approches pour toucher un maximum de jeunes en détresse psychologique.**

“La santé au sein des Missions Locales du Grand Est”

Les Missions Locales du Grand Est ont développé un écosystème de soutien à la santé et à la santé mentale des jeunes malgré des contraintes budgétaires et des difficultés d'accès aux soins spécialisés. L'investissement des équipes et des partenaires permet de proposer un accompagnement varié et structuré, en lien avec les besoins des jeunes en matière de santé.

- Les Missions Locales du Grand Est ont su intégrer pleinement l'accompagnement au soutien psychologique dans leurs pratiques, affirmant leur rôle d'**acteurs clés pour le bien-être des jeunes en insertion socioprofessionnelle**.
- L'implication des **référénts santé, présents dans 94 % des structures répondantes**, permet de développer des **actions variées, allant de la sensibilisation à la santé mentale aux accompagnements individualisés**.
- **Les formations continues sont largement plébiscitées et sollicitées** au sein des Missions Locales, témoignant de l'engagement fort des équipes. Cette dynamique souligne l'**importance pour les professionnels de disposer des outils nécessaires afin de répondre aux besoins croissants des jeunes en souffrance psychologique**.
- Les actions de santé portées par les Missions Locales, témoignent d'une **volonté d'innovation et d'adaptation aux besoins des jeunes**. La diversité des thèmes abordés – gestion du stress, prévention des addictions, accès aux soins et à la contraception – montre une **approche globale de la santé, intégrée aux parcours d'insertion**.
- Le **réseau de partenaires constitue un levier essentiel**, avec des partenariats structurés et formalisés. Toutefois, des défis subsistent, notamment lors d'un accès aux professionnels de santé limité ou éloigné.
- Enfin, l'**accompagnement psychologique, bien que largement développé (91 % des Missions Locales proposant des permanences psy)**, se heurte à des difficultés d'orientation vers le droit commun et à une **saturation des dispositifs spécialisés**. Les **ateliers collectifs, de plus en plus proposés**, permettent d'encourager les jeunes à entamer un suivi.
- En dépit de ces contraintes de moyens et d'accessibilité, les Missions Locales ont su déployer des dispositifs concrets et efficaces, assurant une prise en charge adaptée et évolutive des jeunes en souffrance. Cet engagement constant permet d'envisager une poursuite et une consolidation des actions de santé pour répondre encore mieux aux besoins croissants des 16-25 ans.